

Bulletin de Santé du Végétal des Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)

LA SANTE DES JARDINS ET ESPACES VERTS

N°7 – 26 novembre 2026

Financé par

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Retrouvez gratuitement les BSV sur le site de **DRAAF Normandie**

FREDON NORMANDIE

Retrouvez gratuitement le BSV JEVI sur le site de **FREDON Normandie**

A RETENIR :

A SURVEILLER :

- Processionnaires du pin

ACTUALITES :

- Nos arbres souffrent suite à l'été exceptionnellement chaud et sec : dépérissements d'érables (dont la maladie de la suie) et de chênes
- Focus Agrile du frêne OQP, les détections se multiplient en Europe de l'Est

VIGILANCE SUR… *PLANTES AQUATIQUES, les Limnobium, de leur étiquetage à leur échappement potentiel dans les espaces naturels !*

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus sur notre site.

Ce BSV est le dernier de l'année 2026. Merci aux observateurs, relecteurs et lecteurs.

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV JEVI

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations biologiques et épidémiologiques issues d'un réseau d'observateurs formés et accompagnés par un animateur régional, rédacteur du BSV. Plus les observateurs sont nombreux et bien répartis sur le territoire, plus le BSV donne une image précise et fiable de la santé des végétaux dans les différents espaces végétalisés (parcs et jardins publics, jardins historiques, terrains de sport, infrastructures, serres de collection, jardins privés, etc.).

Rejoignez le réseau de votre région et participez à l'enrichissement des BSV tout en renforçant vos connaissances en santé et protection des végétaux !

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo B

Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP) R

RAVAGEURS

Processionnaires du pin



Les chenilles processionnaires du pin, *Thaumetopoea pityocampa* poursuivent leur cycle et une nouvelle génération est en train d'émerger. De nouvelles chenilles se développent en consommant les aiguilles et tissent de nouveaux cocons à l'extrémité des rameaux pour se protéger du froid. Des processions pourront avoir lieu dès le mois de décembre.

Nid de processionnaire du pin



Chenille processionnaire du pin

Enjeu pour la santé humaine

Méthodes de lutte et prophylaxie

- **Traitement au BTk** (*Bacillus thuringiensis* var. kurstaki) : **pour être efficace, il doit être ingéré par les chenilles**, il faut donc s'assurer avant tout traitement de la présence de chenilles actives.
- **Ecopiège** : à installer début décembre au plus tard, avant que les processions ne descendent des arbres.
- **Echenillage** : consiste à couper les branches portant les nids à l'aide d'un échenilloir. Il est nécessaire de s'équiper de protections adaptées contre les poils urticants. Les déchets doivent être suremballés hermétiquement et mis aux ordures ménagères pour incinération.
- **Nichoirs** à mésanges et **gîtes** à chauve-souris : à installer dès l'automne pour favoriser la présence locale de ces prédateurs naturels.



Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

MALADIES

Maladie de la suie de l'érable



Des sujets d'érables atteints par la maladie de la suie ont été observés dans le Calvados. L' été chaud et sec a favorisé fortement le développement de *Cryptostroma corticale*, le champignon responsable de la maladie de la suie de l'érable. Ce stress climatique affaiblit les arbres et permet au champignon de passer d'un état discret à un comportement pathogène.

Pour rappel, un guide technique est paru :

Comprendre et gérer la maladie de la suie de l'érable - guide pour les milieux urbains

La maladie de la suie de l'érable est une problématique croissante sur érables en milieu urbanisé depuis le milieu des années 2000. Provoquée par le champignon *Cryptostroma corticale*, elle présente un risque pour la santé des érables (jusqu'à la mort de l'arbre) et pour la santé humaine (par inhalation des spores). Ce double impact entraîne les gestionnaires à abattre les arbres, en limitant la dispersion des spores via la mise en place de protocoles de gestion. Suite à des travaux de recherche récents qui permettent de relativiser l'impact sur la santé humaine et les mesures de gestion, Plante&Cités et FREDON France ont rédigé un guide pour faire le point sur la maladie et proposer des pistes pour gérer les érables malades de manière différenciée suivant le contexte du foyer observé. Basé sur la littérature scientifique et sur le témoignage de professionnels, ce document donne des informations utiles aux gestionnaires pour intervenir en limitant au maximum l'impact sur les intervenants et la libération des spores dans l'air. Ce document est téléchargeable gratuitement sur les pages :
https://fredon.fr/publications/suie-de-lerable
https://especes-risque-sante.info/vsi/cryptostroma-corticale/
https://www.ecophyto-pro.fr/documents/view/898/comprendre_et_gerer_la_maladie_de_la_suie_de_l_erable_guide_pour_les_milieux_urbains

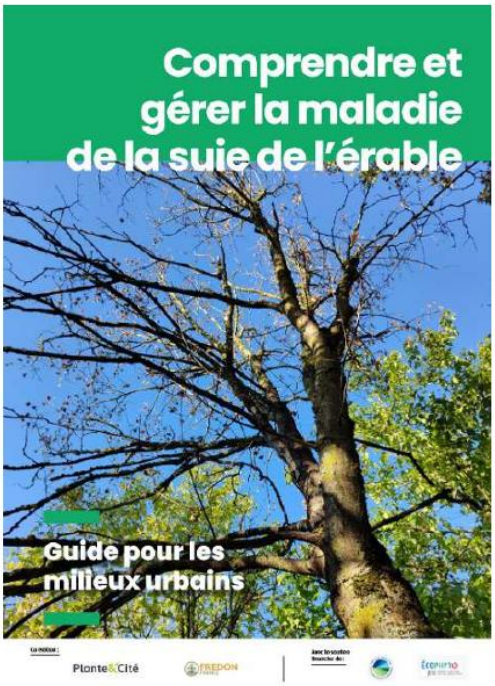

GUERIN M., MOTTET M. (2024). Comprendre et gérer la maladie de la suie de l'érable - Guide pour les milieux urbains. - Co édition Plante&Cité FREDON France, 24 p.

Enjeu pour la santé humaine

Contactez FREDON Normandie :
contact.caen@fredon-normandie.fr

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Dépérissements d’érables et de chênes

Suite à l’ été chaud et sec, des érables et des chênes décrochent. Les symptômes de dépérissements observés ces dernières années s’accélèrent.

Des suintements ont été observés sur érable sycomore dans le Calvados et sur chêne dans l’Orne. Ces suintements sont souvent révélateurs de pathobiomes avec des interactions de complexe fongiques et bactériens.



Ces symptômes sont en cours d’exploration en laboratoire via des analyses. Des premiers résultats partiels indiquent dans le cas des suintements sur érable sycomore la présence de *Fusarium solani.*

Il s’agit d’un champignon de faiblesse qui est considéré comme un pathogène opportuniste qui a vraisemblablement profité du stress consécutif à la sécheresse et à la canicule sur des arbres déjà affaiblis. Il s’agit d’un facteur aggravant dans le dépérissement.

Contactez FREDON Normandie :
contact.caen@fredon-normandie.fr

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



PLANTES AQUATIQUES :
VIGILANCE SUR LES LIMNOBIUM, DE LEUR ETIQUETAGE A LEUR ECHAPPEMENT POTENTIEL DANS LES ESPACES NATURELS !

Limnobium laevigatum désormais ***Hydrocharis laevigata*** dans la taxonomie actuelle, s'appelle communément la **Grenouillette** ou le **Petit nénuphar américain.**

En Normandie, sa première observation en milieu naturel a été signalée en octobre 2025 sur la Seulles, dans le Calvados (commune de Tierceville), par le Conservatoire botanique national de Normandie : https://www.cbn-normandie.fr/nouvelle-espece-exotique-detectee-en-normandie/

En France et en Europe, les signalements se multiplient dans les espaces naturels. Cette plante a été observée en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Pologne et en Suède. Sa présence a été récemment signalée sur le site de l'OEPP pour la France (RS 2026/022) et en Tchéquie (RS 2026/223).

Dans la base de données de l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP/EPPO), cette plante est répertoriée comme plante aquatique envahissante émergente.

NUISIBILITE :

La grenouillette est susceptible de s'implanter dans les milieux naturels aquatiques à eaux douces stagnantes ou faiblement courantes (étangs, lacs, mares, canaux, fossés, rives, bras morts et embâcles de fleuves et rivières, etc.). Elle se développe préférentiellement dans les eaux riches en nutriments et ensoleillées. Elle semble tolérer des températures basses avoisinant les 0°C. Nos hivers plus doux ne permettent pas sa régulation par le froid.

Pour autant, elle n'est pas aujourd'hui classée Espèce Exotique Envahissante. L'espèce sera prise en compte pour une inscription au titre du règlement sur les espèces exotiques envahissantes (règlement (UE) 1143/2014).

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

ETIQUETAGE ET RECONNAISSANCE :

Cette plante comme beaucoup de plantes aquatiques est disponible à la vente avec des **étiquetages erronés ou incomplets** ce qui ne facilite pas la sensibilisation des professionnels et acteurs de la filière JEVI qui ne savent pas forcément ce qu'ils vendent ou introduisent comme nous avons pu le mettre en exergue déjà dans le précédent BSV avec les Salvinia. Il en est de même pour les *Limnobium* ou *Hydrocharis*.

Plante aquatique flottante, vivace, non enracinée. Elle produit des stolons assez courts, grêles et cassants ce qui facilite sa dispersion par voie végétative. Feuilles cordiformes à réniformes formant une fausse rosette de couleur vert clair. La face inférieure des feuilles flottantes présente un aérenchyme spongieux développé permettant sa flottaison. De fait, la face inférieure est renflée. En Europe seules des populations femelles ont pu être observées. Les fleurs femelles sont caractérisées par un ovaire infère et 3 à 6 styles divisés en étoile. Risques de confusions avec Hydrocharide morsure-des-grenouilles (*Hydrocharis morsus-ranae*) à feuilles réniformes moins renflées sur la face inférieure et à fleurs très différentes. Confusion éventuelle avec de jeunes *Nymphoides peltata* ou de jeunes nénuphars, voire *Limnobium spongia*.



Vous pensez avoir vu ce genre dans les espaces naturels ?

Envoyez votre signalement et des photos :
contact.caen@fredon-normandie.fr
contact@cen-normandie.fr
infos@cbn-normandie.fr

ECHAPPEMENT POTENTIEL DANS LES ESPACES NATURELS

Cette plante reste pour l'heure à la vente libre en plantes aquatiques ou d'aquariophilie. Les acheteurs et détenteurs doivent donc prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter leur échappement dans les espaces naturels et doivent prendre conscience des dangers pour la biodiversité de cette plante.

Pour aller plus loin :
Limnobium laevigatum s'installerait-il dans l'hexagone ?
https://especes-exotiques-envahissantes.fr/limnobium-laevigatum-installer-hexagone/

En conclusion, identifier vos plantes aquatiques ou d'aquariophilie et renseignez-vous sur les dangers potentiels pour la biodiversité avant achat et **ne les relâchez jamais** dans les espaces naturels !

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

FOCUS AGRILE DU FRENE OQP, LES DETECTIONS SE MULTIPLIENT EN EUROPE DE L'EST

L'agrile du frêne, *Agrilus planipennis*, est un coléoptère de la famille des Buprestidés, originaire d'Asie orientale. L'adulte, de couleur métallique bleu vert, mesure environ 14 mm de long. Cet insecte s'attaque principalement aux arbres du genre *Fraxinus*. Son cycle biologique dure généralement un an mais si les conditions climatiques ne sont pas favorables, il peut durer deux ans. Après la ponte (jusqu'à 200 œufs par femelle), les larves vont pénétrer sous l'écorce au niveau du phloème et du cambium. Celles-ci creusent alors des galeries sinueuses qui s'élargissent au fur et à mesure de leur croissance. Les symptômes se traduisent le dépérissement progressif du houppier, le dessèchement des branches et l'apparition de trous de sortie caractéristiques en forme de D sur le tronc. En cas de forte infestation, l'arbre peut mourir en quelques années. L'espèce a notamment provoqué d'importants dégâts en Amérique du Nord et poursuit son expansion vers l'ouest de l'Eurasie.



Adulte
Daniel A. Herms, Université d'État de l'Ohio (États-Unis).



Larve et sciures
Daniel A. Herms, Université d'État de l'Ohio (États-Unis).



Trou d'émergence caractéristique des agriles en forme de D.
Eduard Jendek, Université tchèque des sciences de la vie de Prague

Les détections se multiplient en Europe de l'Est. Il a fait son entrée dans l'UE par la Hongrie puis la Slovaquie en 2026.

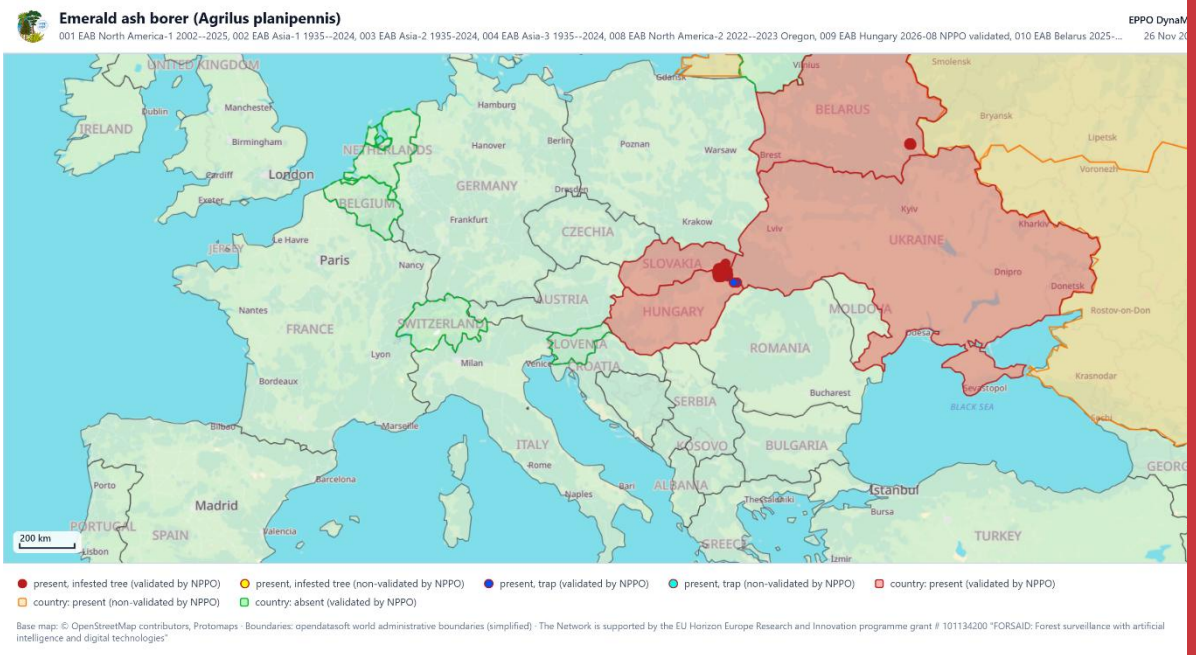

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Il s'agit d'un des 20 Organismes de Quarantaine Prioritaire. Les organismes de quarantaine prioritaires sont des organismes de quarantaine de l'Union qui répondent à toutes les conditions suivantes: premièrement, la présence de ces organismes nuisibles n'a pas été constatée sur le territoire de l'Union ou elle n'a pas été constatée sur le territoire considéré à l'exception d'une partie limitée de celui-ci ou à l'exception de présences rares, ponctuelles, isolées et peu fréquentes; deuxièmement, leur incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est la plus grave pour le territoire de l'Union; troisièmement, ils figurent sur la liste des organismes de quarantaine prioritaires (**RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2019/1702**).



Pour en savoir plus :

- **https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_AGRLPL_Agrilus_planipennis.pdf**
- **https://ephytia.inrae.fr/fr/C/25891/Forets-Agrile-asiatique-du-frene**
- **https://gd.eppo.int/taxon/AGRLPL/**
- **https://efsa.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.2903/sp.efsa.2020.EN-1945**
- **https://storymaps.arcgis.com/stories/207889f511d24daa8bd6c0d7e828b300**
- **Plan national d'intervention sanitaire d'urgence – Agrilus planipennis**

En cas de suspicion ou de détection, information immédiate auprès du SRAL Normandie
conformément à l'article L201-7 du CRPM.

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

NOTE NATIONALES DE BIODIVERSITE



























Financé par
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

LIENS UTILES

Portail ECOPHYTO PRO

Dans le cadre du plan **ECOPHYTO**, un site internet réunissant des références et connaissances pour les gestionnaires d'espaces verts sur la réduction des produits phytosanitaires a été mis en place. Vous pouvez y retrouver des retours d'expérience, des documents de communication, des plaquettes techniques, etc.

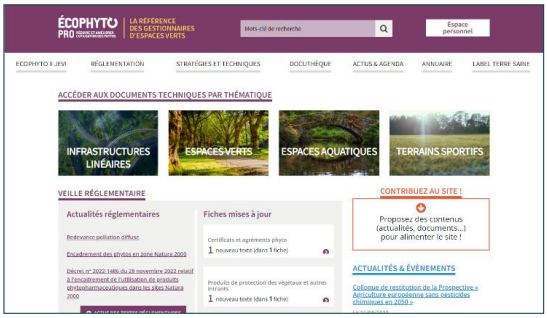

Portail e-phytia INRAE

Le portail INRAE **e-phytia** héberge plusieurs applications en santé des plantes permettant notamment :

- d'identifier les maladies et ravageurs de diverses plantes cultivées, de connaître leur biologie, et enfin de choisir des méthodes de protections pertinentes ;
- de mettre en pratique en connaissance de cause des méthodes de protection biologiques et/ou alternatives ;
- de réaliser de l'épidémiosurveillance, voire contribuer à des sciences participatives.



Portail Infloweb

Infloweb s'intéresse aux principales mauvaises herbes rencontrées dans les grandes cultures françaises. C'est un portail fiable pour l'aide à l'identification des adventices.



Espace Biocontrôle

EcophytoPIC a créé un nouvel espace dédié au biocontrôle et à la lutte biologique. Vous y trouverez des informations claires et synthétiques sur ces sujets ainsi que de nombreux liens vers diverses études et informations plus poussées et des formations sur le sujet



Ce bulletin est publié à partir d'observations ponctuelles ou régulières, réalisées par un réseau d'épidémiosurveillance en jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI). S'il donne une tendance de la situation phytosanitaire régionale la plus représentative et objective possible, il reste nécessaire pour chaque gestionnaire de JEVI de considérer également le résultat de ses propres observations. Les informations contenues dans ce bulletin ne peuvent être transposées telles quelles à d'autres situations. Elles permettent de donner des tendances d'évolutions phytosanitaires à l'échelle de petites régions. FREDON Normandie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires d'espaces vert, jardiniers amateurs ou détenteurs de végétaux sur la base des informations communiquées dans ce bulletin.

Observations : Mélanie BERGHMAN, FREDON Normandie, observateurs professionnels du végétal, agents de collectivité, jardiniers amateurs.
Rédaction et animation : FREDON Normandie
Directeur de la publication : David PHILIPPART
Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI n°7 du 26/11/26»
Coordination et renseignements : Mélanie BERGHMAN - melanie.berghman@fredon-normandie.fr

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité